

Guide de soumission pour présentations orales et affichées CIFGG 2018

1. Les présentations orales et affichées (posters) peuvent porter sur des recherches scientifiques ou des projets professionnels ; elles doivent être en lien avec les thèmes du congrès CIFGG 2018 (cf. [liste](#)).
2. Les informations pour la soumission de présentations orales et affichées sont décrites ci-dessous.
3. La soumission des résumés pour les présentations orales et affichées se fait uniquement **en ligne (soumission fermée)** à l'aide formulaire correspondant.
4. Le [formulaire de conflit d'intérêt](#) de l'UEMS doit être dûment rempli par Email à Viva Management: cifgg18@viva-management.ch en même temps que vous avez envoyé votre résumé pour valider votre soumission.
5. Le résumé est attendu en français.
6. La longueur maximum d'un résumé est de 250 mots.
7. Le résumé de la présentation indique dans quel-s thème-s principal-aux elle s'inscrit. Il comprend :
 1. Pour les recherches scientifiques :
 - Thème-s principal-aux (selon [liste](#))
 - Introduction / Etat des lieux
 - Objectifs
 - Méthodologie
 - Résultats
 - Conclusion
 2. Pour les projets professionnels :
 - Thème-s principal-aux (selon [liste](#))
 - Introduction
 - Objectifs – que vise le projet ?
 - Discussion – En quoi consiste-t-il? Qu'apporte-t-il de nouveau?
 - Conclusions – Qu'est-ce que l'on peut en tirer?
8. La préférence pour une présentation orale ou affichée (poster) peut être indiquée (sans garantie).
9. Le délai d'envoi du résumé est le 6 décembre 2017, prolongé jusqu'au 24 décembre 2017.
10. Le retour concernant l'évaluation par la Commission de programmation (acceptation ou refus) se fait uniquement par Email.
11. La décision de la Commission de programmation est définitive.
12. En cas d'acceptation de la présentation, les participants doivent s'inscrire au congrès CIFGG 2018 et s'acquitter des frais d'inscription.

Tous les résumés présentés seront examinés par des membres du comité scientifique. Les décisions concernant l'acceptation ou le refus des résumés seront communiquées d'ici au 31 janvier 2018. L'envoi du résumé autorise les organisateurs à publier les résumés acceptés sous forme électronique et/ou écrite. L'organisateur n'est pas tenu d'accepter ou de publier le résumé reçu.

Consignes concernant les présentations affichées (posters) :

- Les présentations affichées sont au format portrait ; elles ne doivent pas excéder les dimensions 841 x 1189 mm (format A0, portrait).
- Les posters seront placardés lors du congrès à l'occasion d'une session spéciale (voir programme).